

CENTRE DE RECHERCHES  
ET DE DOCUMENTATION  
SUR LA CONSOMMATION

CREDOC  
BIBLIOTHÈQUE

COMITE D'ORGANISATION DES  
RECHERCHES APPLIQUEES  
SUR LE DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE ET SOCIAL

LES DIVERGENCES D'OPINIONS AU SEIN DU COUPLE

Sou1973-2122

Les divergences d'opinions au sein  
du couple / Benoît Riandey. 16 juillet  
1973.

1973

CREDOC•Bibliothèque



Centre de Recherches  
et de Documentation  
sur la Consommation

Comité d'Organisation des  
Recherches Appliquées sur le  
Développement Economique et  
Social

Convention de Recherche n° 40/1972  
Rapport intermédiaire n° 2.

LES DIVERGENCES D'OPINIONS AU SEIN DU COUPLE

Dossier de Travail



Les recherches de la convention CORDES n° 40/1972 bénéficient d'une subvention complémentaire de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et sont réalisées à partir des données de l'enquête CNAF 1971 sur les besoins et aspirations des familles et des jeunes.

Benoit RIANDEY/cd - n° 4203 - 16 Juillet 1973.

R<sup>5</sup> 18

## S O M M A I R E

	Page
I - L'ACCORD DANS LE COUPLE	2
1 - ACCORD PAR MENAGE	2
2 - ACCORD PAR QUESTION	3
II - DIVERGENCES DES DEUX SEXES SUR LE TRAVAIL FEMININ	6
1 - UNE ANALYSE DES OPINIONS CONCERNANT LE TRAVAIL FEMININ	6
1.0 - Techniques d'analyse	7
1.1 - Interprétation du premier facteur	8
1.2 - Interprétation du second facteur	12
1.3 - Comparaison entre analyses	13
2 - VARIATIONS DES CARACTERES SOCIO-ECONOMIQUES DES MENAGES LE LONG DES FACTEURS	14
3 - LA LIBERTE DES FEMMES FACE AU CHOIX DE LEUR ACTIVITE	18
4 - L'OPPOSITION DES HOMMES AU TRAVAIL FEMININ	19
5 - LES CONFLITS DANS LE COUPLE SUR LE TRAVAIL FEMININ	21
5.1 - Description du tableau analysé	22
5.2 - Stabilité de l'analyse (Méthodologie)	24
5.3 - Nécessité a posteriori de cette méthode d'analyse du désaccord	25
5.4 - Relation entre l'attitude de chaque sexe et le désaccord dans le couple	25
5.5 - Invariance relative des facteurs en fonction des catégories professionnelles	26
CONCLUSION	29
Annexe 1 - CONFRONTATION DES ATTITUDES DE L'HOMME ET DE LA FEMME A L'EGARD DU TRAVAIL FEMININ	30
Annexe 2 - ANALYSE DU DESACCORD DANS LE COUPLE : FREQUENCE DES VARIABLES	32
Graphique 1 - INTERPRETATION DES REPONSES SUR LE TRAVAIL FEMININ	9
Graphique 2 - DIVERGENCES SELON LE SEXE DANS L'INTERPRETATION DES REPONSES SUR LE TRAVAIL FEMININ	11
Graphique 3 - ATTITUDES SUR LE TRAVAIL FEMININ - INFLUENCE DE LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU PERE	15
Graphique 4 - ATTITUDES SUR LE TRAVAIL FEMININ - INFLUENCES JOINTES DE LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU PERE ET DE L'ACTIVITE DE LA MERE	16
Graphique 5 - CONFLITS DANS LE COUPLE AU SUJET DU TRAVAIL FEMININ	23
Graphique 6 - ANALYSE DU DESACCORD SUR LE TRAVAIL FEMININ	27

## LES DIVERGENCES D'OPINIONS AU SEIN DU COUPLE

Sur un nombre important de questions, nous connaissons l'opinion de chaque conjoint. Nous allons les comparer tout au long de ce chapitre, car cette double information éclaire des thèmes nouveaux ou permet une critique plus solide de ceux qui ont déjà été abordés.

Sur une question de fait telle que "Vous estimez-vous mal logés ?", les appréciations des époux se renforcent mutuellement. L'insatisfaction du couple est certainement plus criante quand ils s'accordent pour souhaiter changer de domicile. On devine sur cet exemple que la confrontation des réponses d'un couple permet d'obtenir une plus grande précision dans l'information et d'exercer un travail de critique des données. Il s'agit d'un avantage technique dont on essaiera de tirer parti au cours de l'exploitation ultérieure de l'enquête. Par contre, c'est un problème de fond d'étudier les divergences de points de vue entre les conjoints. Elles manifestent une perception des problèmes différente selon les sexes ; déjà relevées dans le compte-rendu de l'enquête, elles n'intéressent ce travail que par leurs répercussions dans la relation même du couple. Les deux sexes se démarquent surtout sur les questions mettant en cause les rôles que leur attribue la société. C'est ce qui apparaît clairement pour le travail féminin, et le désaccord interne à chaque couple est l'expression de l'opposition latente entre les deux sexes à ce sujet. Elle ne suscite aucun conflit ouvert, mais sa persistance dans l'ensemble des ménages indique une tension qui assurément modifiera le statu quo.

Peut-être, le passé différent des époux et leur éducation propre les portent-ils aussi à des attitudes divergentes ; l'activité antérieure de la mère pourrait constituer une incitation au travail féminin, mais d'influence moins vive sur sa bru ou son gendre que sur son propre enfant.

Au cours de ce rapport, nous allons d'abord nous interroger sur les corrélations entre opinions dans le couple en analysant l'accord global entre les conjoints ; sur quels thèmes l'avis des époux concorde-t-il le plus ? Quelles sont, selon leur milieu social, leurs préoccupations premières ? Dans un second chapitre, nous envisagerons à propos du travail féminin les différences d'attitude entre conjoints, les conflits qu'elles provoquent et la décision qui en résulte pour l'activité de la femme.

## I - L'ACCORD DANS LE COUPLE

Certaines enquêtes abordent ce thème par des questions posées à la femme : "Etes-vous d'accord avec votre mari sur ... ?".

La méthode est rapide, mais elle entraîne des distorsions : une certaine liberté est indispensable pour dévoiler à l'enquêteur un désaccord avec son mari car un couple doit se présenter comme uni quoi qu'il en soit ; l'affirmation de l'accord manifeste alors l'appartenance à un milieu conventionnel.

Cette enquête, au contraire, prend les conjoints sur le vif et nous pourrions constater ce qu'il en est dans la réalité de leurs opinions. Bien entendu la liste des questions d'opinion choisies et le mode d'observation des désaccords ne préjugent en rien des conflits ni de la facilité d'ajustement entre conjoints dans la vie quotidienne.

Nous observerons successivement quels sont les couples le plus souvent du même avis et sur quelles questions l'accord est le plus accru à l'intérieur des couples.

### 1 - ACCORD PAR MENAGE

On constate bien sûr, que les époux partagent très souvent le même point de vue, qu'ils se soient choisis pour cette raison ou que la vie commune les y ait conduits. Mais comme sur bien des questions tout le monde est d'accord, c'est encore le cas des époux ! Environ 83% des enquêtés affirment que "dans la société actuelle, la famille reste le seul endroit où l'on est vraiment bien ensemble et détendu" ; il s'ensuit qu'un homme et une femme choisis au hasard (1) auraient 69 chances sur cent d'être d'accord sur cette opinion et 3% sur l'opposée, soit 72 chances sur 100 au total ; il est donc banal d'observer un couple d'accord sur cette question.

Ayant mesuré la probabilité d'accord pour chacune des 135 questions communes aux questionnaires femme et mari (2), on en déduit le nombre d'accords espéré pour un couple formé au hasard :

$$E = \sum_{k=1}^{135} p_k = 55 \quad (3)$$

- (1) - N'ayant donc aucune raison d'appartenir au même ménage.  
 (2) - Notons  $p_{iH}$  et  $p_{iF}$  les proportions d'hommes et de femmes à avoir choisi la  $i$ ème réponse parmi les  $r$  possibles.

La théorie élémentaire des probabilités évalue la probabilité  $p_k$  qu'ont un homme et une femme choisis au hasard d'être d'accord sur la question  $k$  à :

$$p_k = \sum_{i=1}^r p_{iH} \cdot p_{iF}$$

- (3) - Cette espérance est inférieure à 135/2, car pour beaucoup de questions, 3 ou 4 réponses étaient proposées, ce qui abaisse la probabilité d'accord.

Par ailleurs, du fait des variations d'opinion selon le sexe, une homme et une femme tirés au hasard ont une probabilité moindre de s'accorder sur une question que deux personnes choisies indépendamment de leur sexe ; celles-ci auraient une espérance de 60 accords.

En fait, on observe une moyenne de 70,8 accords par ménage ; ceci donne une idée de l'information apportée par cette relation de couple : l'accord est renforcé d'environ un quart. Mais il faut tenir compte que les conjoints se choisissent dans des milieux semblables entre lesquels le consensus est déjà étendu. Nous exhibons de la sorte l'effet de couple, c'est-à-dire la tendance qu'ont les conjoints à s'accorder davantage qu'avec quiconque.

Le nombre d'accords observé est indépendant de l'âge des conjoints comme de leur différence d'âge. Contrairement aux résultats qui découlent de l'interrogation directe des conjoints, le revenu du chef de ménage est sans influence, mais l'accord est renforcé lorsque la femme exerce une profession ; et ceci dans toutes les catégories socio-professionnelles.

## 2 - ACCORD PAR QUESTION

Nous avons repéré les questions pour lesquelles "l'effet de couple" est le plus marqué, c'est-à-dire celles pour lesquelles la fréquence d'accords observée dépasse le plus la probabilité théorique (1).

Viennent en premier lieu des questions concernant la politique familiale : "Quel est votre sentiment sur ce qu'on fait dans votre quartier pour la famille, les jeunes enfants, les adolescents ?", puis "Augmenteriez-vous les allocations spéciales de vacances, de garde d'enfants, les prêts pour l'équipement ménager ?", "Quelle limite vous paraît optimale pour l'allocation de salaire unique ?". Mais ce sont également toutes les questions relatives à l'existence de la famille qui remportent un accord important : l'évolution de la famille (union libre, divorce...) les obstacles à la réussite d'une vie de couple (différence de race, de religion et à moindre titre d'instruction), la liberté de divorcer pour un couple avec ou sans enfants, le risque de divorce qu'occasionnerait le travail de la femme, la fréquentation des couples non mariés, des mères célibataires et des divorcées, enfin l'aide des parents aux jeunes mariés et la nécessité d'une épargne minimum pour se marier.

(1) - Le coefficient d'effet de couple est l'écart réduit  $c_k = (f_k - p_k) / \sqrt{p_k(1-p_k)}$

On note  $f_k$  la proportion observée de couples d'accord sur la question K.

Malgré la réduction par  $\sqrt{p(1-p)}$ , la loi de probabilité de  $c$  dépend encore de  $p$  : les questions dont le taux d'accords théorique approche 0,45 sont celles pour lesquelles ce coefficient a une espérance maximum.

p	0.3	0.45	0.55	0.7
E(c)	5.1	5.9	4.6	3.7

Il nous a néanmoins permis, en tenant compte de la valeur de  $p$ , de repérer pour quelles variables l'effet de couple est fort ou faible.

Nous avons préféré ce coefficient à un  $\chi^2$  car le nombre de degrés de liberté varie avec le nombre de réponses éventuelles à la question, nous n'aurions pas pu comparer tous les coefficients. En notant  $P_{Ai}$  et  $f_{Ai}$  la probabilité et la fréquence observée d'accords sur l'éventualité  $i$ , enfin  $r + 1$ , la classe correspondant au désaccord, on aurait :

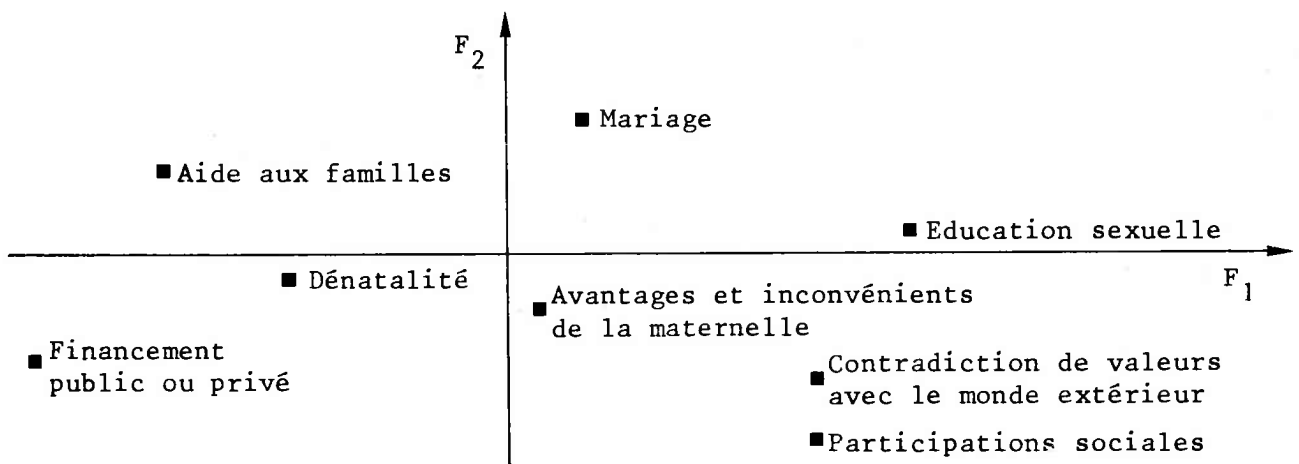
$$K_r^2 = \sum_{i=1}^{r+1} \frac{1}{P_{Ai}} (P_{Ai} - f_{Ai})^2$$

Quelques questions diverses dénotent d'un fort "effet de couple" : le modèle familial idéal, l'épanouissement de la femme dans la maternité, la participation de la femme à la vie sociale par son travail, l'activité syndicale (et politique).

Il est intéressant également de noter les questions pour lesquelles l'opinion des conjoints coïncide à peine davantage que s'ils étaient étrangers l'un à l'autre : toutes celles qui touchent au mode de financement public ou privé entrent dans cette catégorie ; ce n'est pas pour nous étonner car ces problèmes politiques n'affectent pas immédiatement la vie du couple ; il est plus inquiétant de retrouver l'énumération des freins éventuels à la natalité (insécurité de l'emploi, travail féminin, logement, argent, fatigue des grossesses) et des causes de limitation volontaire du nombre d'enfants (travail féminin, privations, tâches ménagères, instruction à apporter aux enfants). Ces questions concernent directement la famille ; le faible effet de couple signifie-t-il que les questions sont inadaptées, ou que les couples ne ressentent pas d'empêchement matériel qui restreigne le nombre d'enfants souhaités.

Il serait simpliste d'interpréter que certains couples, s'entendant mieux, ont des opinions plus proches sur tous les sujets et que les autres divergent en tout point ; les couples s'accordent par thèmes qui reflètent leurs conditions de vie et leurs centres d'intérêt : l'analyse des correspondances de l'accord (1) en manifeste la grande homogénéité : mariage et éducation sexuelle, participation aux associations et contradiction de valeurs entre la famille et le monde extérieur, les opinions sur la maternelle, choix entre financement public ou privé, la dénatalité et l'aide aux familles.

Au contraire, le thème du travail féminin se trouve disloqué ; serait-ce l'indice d'un problème brûlant pour toutes les catégories sociales ?



1) - Cette analyse des correspondances explore sur quelle question chaque couple est d'accord, sans se soucier du contenu de l'accord : peu nous importe ici qu'il s'agisse d'une attitude en faveur du travail de la femme ou de sa présence au foyer, pourvu que le consensus existe.

Du fait du grand nombre des questions (133) nous ne les avons pas reproduites sur le graphique ; on y trouve seulement les positions relatives des principaux thèmes.

Les ménages se différencient d'abord par la prédominance de l'accord au sujet des problèmes matériels (s'ils sont concernés par la garde de jeunes enfants, la crise du logement ou les difficultés de départ en vacances) ou au sujet des thèmes généraux qui meublent si bien les conversations de salon et dont on ne peut se désintéresser sous peine d'être "rétrograde" (1). Il est clair que cette préoccupation suppose des conditions matérielles peu contraignantes et c'est bien ce qu'on observe : les catégories à fort revenu se situent sur la droite du graphique, proches des thèmes généraux ; les familles de ressources modestes s'accordent plus sur les questions d'aide aux familles, qu'ils s'entretiennent plus de ces sujets, ou que la nécessité suffise à leur imposer une même opinion.

Plus intéressés par les sujets généraux sur la vie collective et la famille, les couples dont la femme exerce une profession se situent dans la partie basse à droite du graphique ; les femmes au foyer sont plus attentives à l'aide aux familles.

Ce sont les ménages dont l'aîné des enfants a moins de cinq ans qui sont le plus souvent d'accord sur les sujets généraux ; puis, lorsque l'aîné grandit, les conditions matérielles plus contraignantes attirent leur attention. L'âge des enfants agit donc dans le sens inverse du revenu.

-----  
 ) - Ces sujets sont les suivants :

Doit-on pratiquer une information systématique auprès des adolescents sur la sexualité ? Qui doit la réaliser ?

Est-il préférable que les couples désunis continuent à cohabiter ?

Laisseriez-vous vos enfants fréquenter ceux des couples non mariés, de divorcés ou de femmes célibataires ?

Les différences de milieu social, de religion, de nationalité, de race sont-elles des causes de mésententes pour le couple ?



## II - DIVERGENCES DES DEUX SEXES SUR LE TRAVAIL FEMININ.

La question du travail féminin est particulièrement intéressante, car la décision prise par le couple se répercute directement sur la répartition des rôles et donc de manière différente sur chacun des conjoints ; il est naturel que sur ce point l'opinion des deux sexes diffère ; c'est par cette constatation que nous commencerons. Ensuite nous comparerons la décision prise à l'opinion de chaque conjoint. Quel est celui qui l'emporte ? Dans l'examen du processus de décision, nous insisterons sur toutes les tensions que manifestent ces opinions divergentes.

### 1 - UNE ANALYSE DES OPINIONS CONCERNANT LE TRAVAIL FEMININ

Invités à choisir parmi trois modèles de famille celui qui leur paraît idéal, les représentants des deux sexes ont réagi de manières différentes :

	Hommes	Femmes
- les époux, également absorbés par leur métier, se partagent les travaux domestiques.	7.5%	14.5%
- la femme, moins occupée par sa profession, assure la majorité des tâches à la maison.	24.8%	30.7%
- l'homme seul exerce une profession pendant que l'épouse reste au foyer.	67.8%	54.7%

L'opposition plus accentuée des hommes au travail féminin surgit d'emblée ; pourtant, les femmes tiennent davantage qu'eux au maintien de leur rôle à la maison : 40% des hommes et seulement 34% des femmes estiment que tous les travaux du ménage et les soins des enfants peuvent être effectués indifféremment par les deux conjoints. Ces deux faits semblent contradictoires ; ils indiquent seulement la complexité des attitudes sur le travail féminin.

Nous avons étudié en même temps les vingt et une questions posées aux deux conjoints sur le travail féminin (1). L'analyse factorielle des correspondances nous fournit des indices d'attitudes de chaque individu beaucoup plus solides que les questions à partir desquelles ils sont construits. Nous allons comparer les points de vue des conjoints.

### 1.0 - Techniques d'analyse.

On a expérimenté deux modes d'analyse différant seulement par le choix de l'unité d'observation : le couple ou l'individu.

La première méthode conduit à analyser un tableau comportant 42 colonnes et  $n$  lignes, une par couple ; chaque case du tableau prend les valeurs 0, 1 ou 2 selon qu'aucun, un seul ou les deux conjoints ont choisi la réponse associée à la colonne. Reprenons l'exemple de la troisième question analysée :

Colonne 5 (V3)	Colonne 6 (V3 bis)	
2	0	: travail féminin choisi par les 2 conjoints
1	1	: travail à l'extérieur choisi par un seul conjoint
0	2	: travail à la maison choisi par les deux conjoints.

1) - En regroupant des réponses voisines, les questions ont été ramenées à une alternative simple ; elles donnent lieu à 42 variables reproduites en annexe 1, et représentées sur le graphique 1.

Prenons à titre d'exemple la troisième question, portant le choix sur l'activité de la femme en présence de jeunes enfants. Si l'enquêté se prononce pour le travail extérieur au foyer, la variable V3 vaut 1 et la V3 bis, 0 ; s'il choisit la présence à la maison, les valeurs 1 et 0 sont inversées. A chaque réponse correspond donc une variable.

Ce tableau indique une position moyenne du couple sur chaque question ; par suite on peut projeter chaque conjoint comme un individu supplémentaire qui n'aurait pas participé à la détermination des facteurs, par la formule de projection :

$$G_{iK} = \sum_j \frac{1}{\sqrt{\lambda_K}} F_{jK} \frac{P_{ij}}{P_i}$$

Dans la seconde méthode, le tableau analysé comporte  $2n$  lignes, une par individu, et les 42 variables prennent seulement les valeurs 1 ou 0. On obtient directement la position des deux conjoints, tels 2 individus quelconques ; à ce stade, l'existence de couples n'intervient pas.

Les résultats sont très voisins ; les quatre premiers facteurs sont très corrélés avec leur homologue de l'autre analyse (0.998 entre premiers facteurs, 0.97 entre les seconds). Par la suite nous ferons référence à la seconde analyse.

La comparaison des résultats devrait indiquer si les divergences d'opinion s'organisent dans le couple selon la même logique qu'entre familles.

Les projections des variables sur le premier axe ne varient pas, mais on observe un certain déplacement le long du second facteur : les questions relatives aux rôles masculin et féminin ont plus d'importance dans la seconde analyse.

Les deux questions suivantes prennent des positions plus extrêmes au bas du second axe :

- V.7 l'ambiance du foyer n'est pas meilleure lorsque la femme y reste présente.
- V.18 un couple sans enfant peut s'épanouir.
- Au contraire s'affirment plus haut sur le demi axe positif :
- V.19 le rôle de chef de famille revient au mari.
- V.11 le travail de la femme accroît les risques de divorce.
- V.9 lorsque la femme travaille, le mari sent son rôle diminué.
- V.17 la maternelle déséquilibre affectivement l'enfant.

### 1.1 - Interprétation du premier facteur

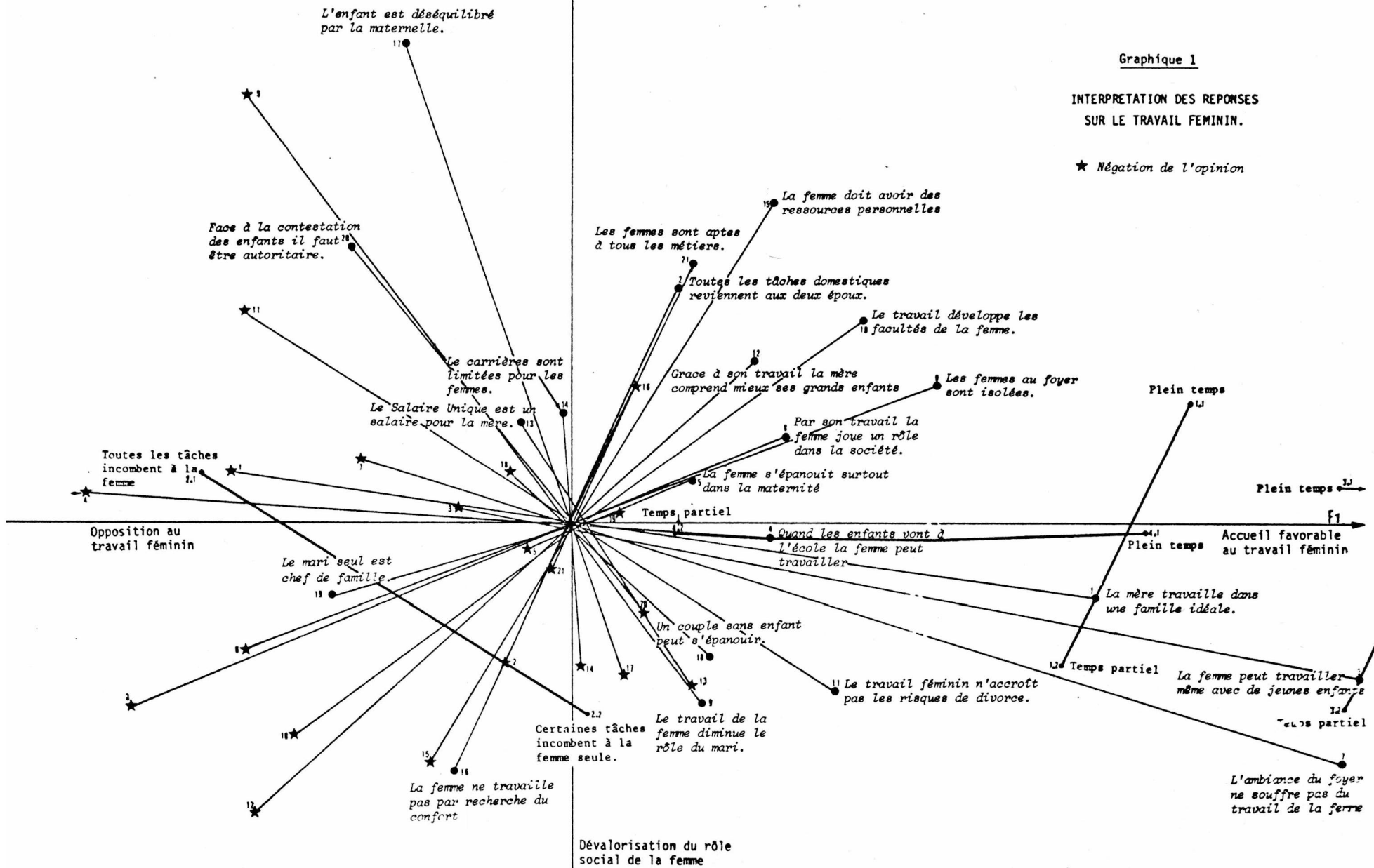
Les individus se discriminent d'abord selon l'intensité de leur accord ou de leur opposition au travail féminin mesurée par le premier facteur. Nous lisons sur le premier axe du graphique 1 que les personnes les plus favorables au travail féminin ont choisi un modèle familial pour lequel la mère travaille (variable V.01) même si les enfants sont petits (V.03) ; elles considèrent que

F2 Valorisation du rôle social de la femme

Graphique 1

INTERPRETATION DES REPONSES SUR LE TRAVAIL FEMININ.

★ Négation de l'opinion



l'absence de la mère pendant la journée ne nuit pas à l'ambiance du foyer (V. 7) et qu'une femme sans profession est coupée du monde (V. 6).

Au contraire, les opposants les plus convaincus ont choisi le modèle de la femme au foyer (V.01), même lorsque les enfants sont déjà scolarisés (V.04) ; ils considèrent que la vie professionnelle n'accroît pas le rôle de la femme dans la société (V. 8), diminue le rôle du mari (V. 9), augmente les risques de divorce (V.11) ; selon eux, les femmes au foyer ne sont pas isolées (V.6) et n'ont pas plus de difficultés à comprendre leurs grands enfants (V.12).

Ce classement des individus induit une hiérarchie des réponses qu'on lit sur l'axe horizontal du graphique 1 : les opinions projetées au centre sont les plus neutres ; les plus extrêmes à droite et à gauche engagent le plus, pour ou contre le travail féminin, celui qui les prononce. Notons qu'elles n'ont pas toujours le même caractère discriminant pour les hommes et les femmes (1). Le graphique 2 indique la position moyenne des hommes puis des femmes qui ont choisi chaque réponse. Les quelques maris qui préconisent pour l'une des questions V.1, V.3 ou V.4 la solution impliquant le travail de la mère (2) précédent, sur le premier facteur, les femmes qui ont donné la même réponse. Ce décalage entre sexes est très spectaculaire pour le travail féminin en présence de jeunes enfants (V.03) ; cette question sélectionne plus sévèrement les hommes que les femmes ; en voici notre interprétation ; sans doute redoutent-ils la nécessité de participer aux tâches de la maison davantage que les femmes ne craignent le surcroît que leur apporte leur activité extérieure ; les hommes, malgré tout, favorables au travail féminin dans ces conditions sont nécessairement très motivés.

C'est également vrai des hommes qui attestent de l'isolement des femmes au foyer ou jugent des ressources personnelles utiles à leur conjointe ; des femmes peuvent être sensibles à ces arguments sans être attirées par le travail professionnel. Au contraire, ils s'opposent plus que les femmes au travail féminin lorsqu'ils nient l'ouverture qu'elles en retirent, pour l'éducation des grands enfants.

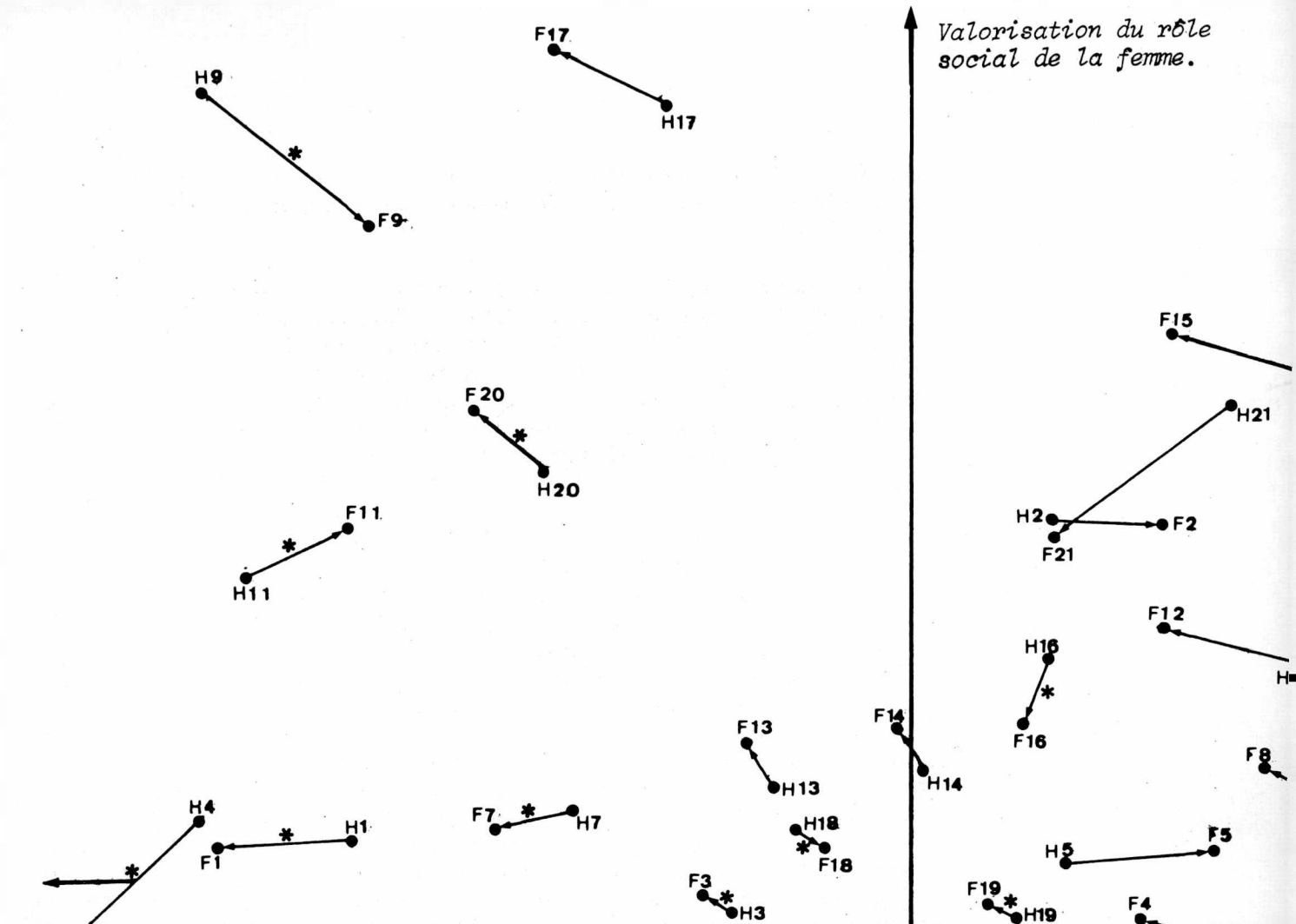
- (1) - La position d'une variable est à un facteur d'échelle près sur chaque axe le centre de gravité des individus qui ont choisi la réponse correspondante. La formule de projection de la variable (j) sur le K-ème axe est similaire à celle des individus :

$$F_{jK} = 1/\sqrt{\lambda_K} \sum_i G_{iK} P_{ij}/P_{.j} = 1/\sqrt{\lambda_K} \bar{G}_K$$

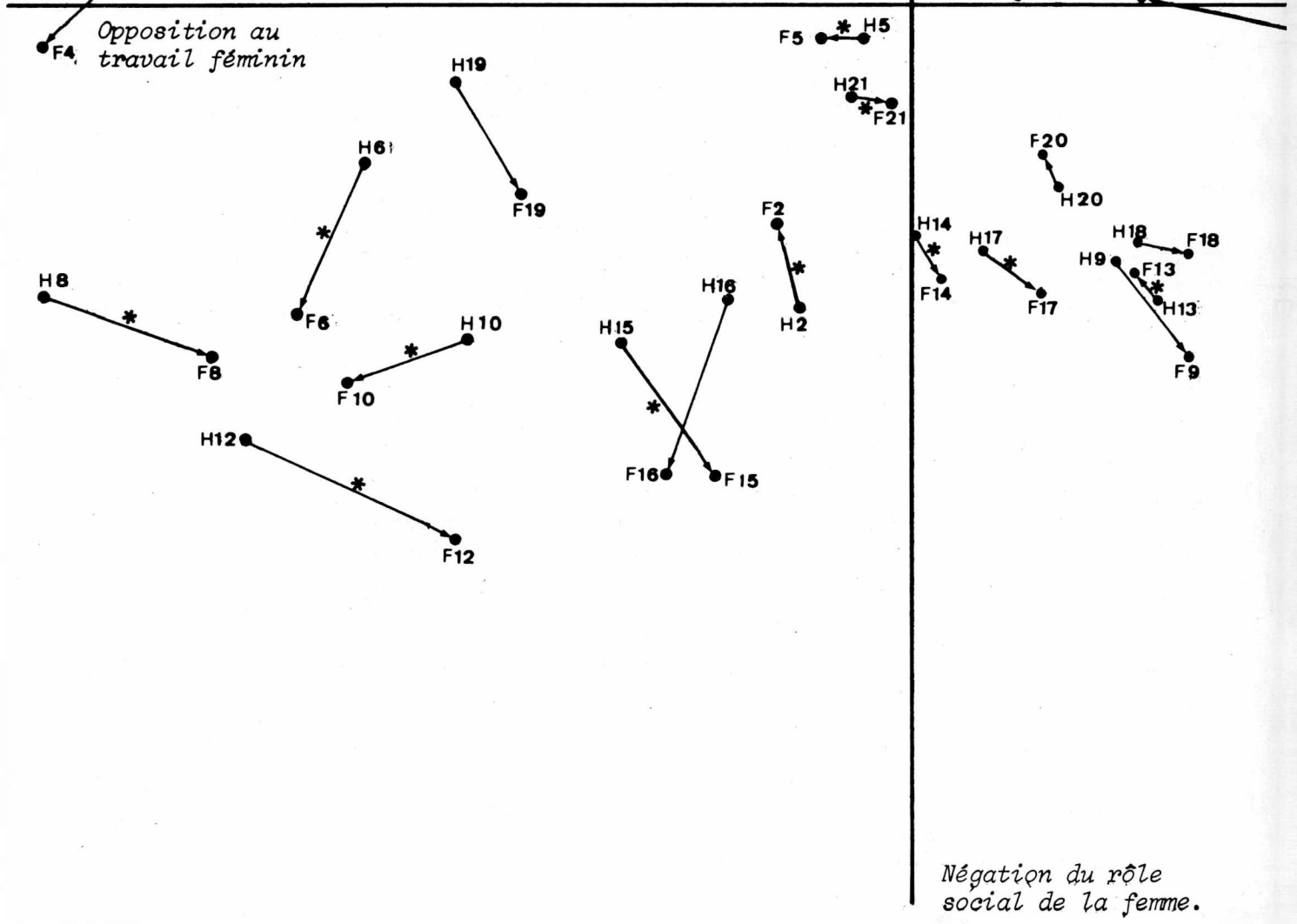
Car  $P_{.j}$  est l'effectif des enquêtés à avoir choisi la réponse j et,  $P_{ij}$  valant 1 en présence du choix j (sinon 0), la sommation intervient sur ces seuls ménages.

- (2) - V.1 dans une famille idéale, la mère travaille.  
 V.3 la femme peut travailler même avec de jeunes enfants.  
 V.4 quand les enfants vont à l'école, les femmes peuvent travailler.

Valorisation du rôle social de la femme.



Opposition au travail féminin

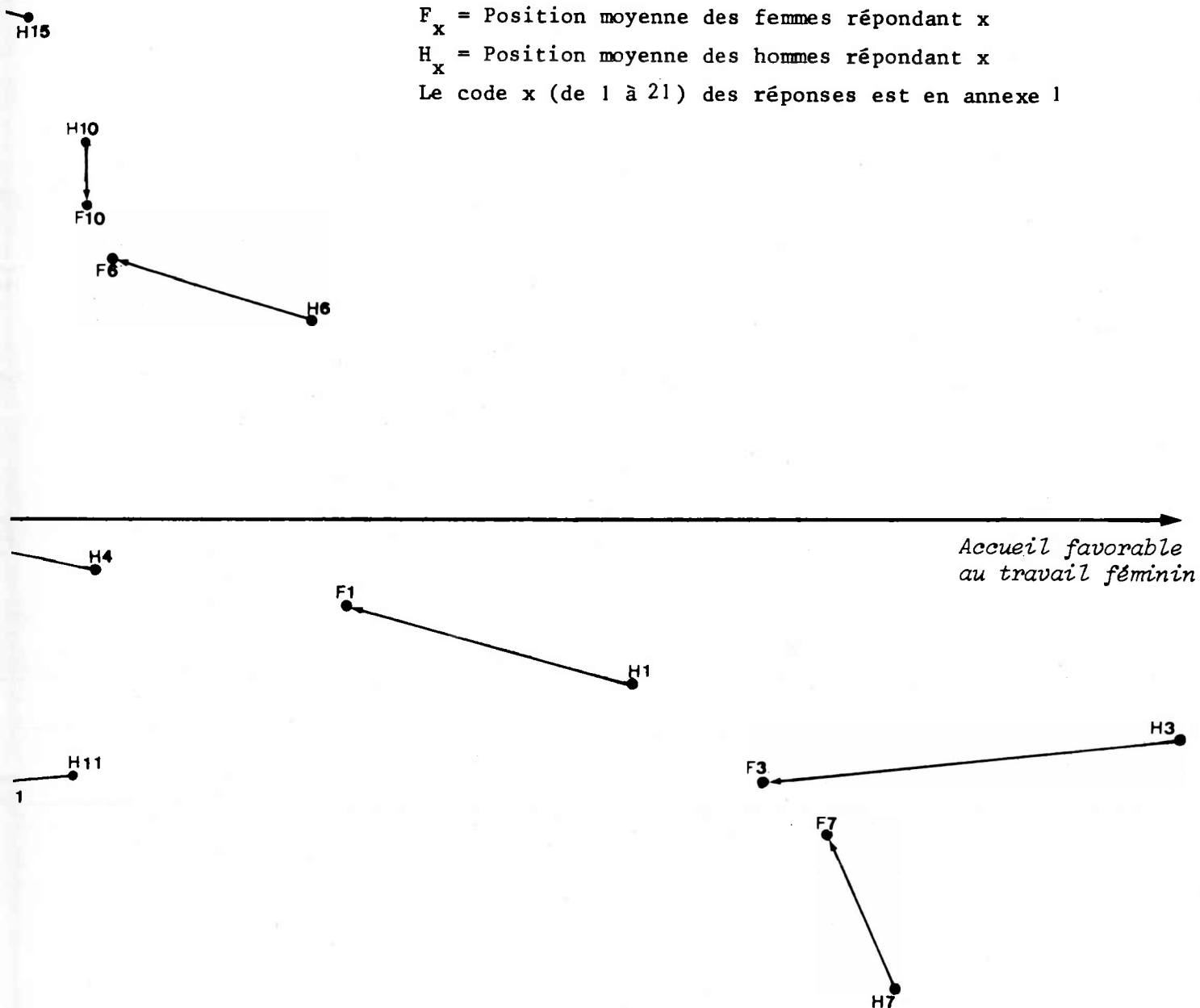


Négation du rôle social de la femme.

Graphique 2

DIVERGENCES SELON LE SEXE DANS L'INTERPRETATION DES  
REponses SUR LE TRAVAIL FEMININ

$F_x$  = Position moyenne des femmes répondant x  
 $H_x$  = Position moyenne des hommes répondant x  
 Le code x (de 1 à 21) des réponses est en annexe 1



Le graphique 2 confirme que les hommes adoptent des attitudes plus extrêmes que les femmes (1). Ils sont rarement des défenseurs convaincus du travail féminin ; mais alors, ils expriment des opinions plus monolithiques en sa faveur. Ainsi pour presque toutes les variables de la partie droite impliquant la préférence pour le travail féminin, les hommes occupent une position plus excentrée que les femmes.

## 1.2 - Interprétation du second facteur.

Le second facteur décrit l'affirmation du rôle social de la femme, indépendamment de son désir ou de son refus d'exercer une profession. Ainsi se retrouvent en haut du second axe les tenants de la distinction des rôles (V. 17 : rôle affectif de la mère auprès des enfants, V.20, V. 9 : rôle instrumental du mari et exercice de l'autorité, V.11 : risque de divorce en cas de confusion des rôles) et les promoteurs de l'émancipation de la femme (qui voient leur épanouissement dans le travail, V. 10, leur souhaitent l'autonomie financière, V.15 et la redistribution des tâches domestiques, V.02). Ces deux groupes soucieux de la valorisation du rôle féminin divergent absolument sur la méthode.

Le refus de partager toute tâche à la maison se place logiquement en haut du second axe, à gauche du premier ; pour une question technique, il a été groupé avec l'attitude mitigée du partage inégal des tâches ; cette seconde opinion beaucoup plus fréquente a entraîné le point au bas du second axe. Par la suite, nous avons dédoublé ces variables et confirmé l'hypothèse.

Sur le graphique 1, nous avons ajouté les points V4-1 (toutes les tâches incombent à la femme) et V4-2 (certaines tâches incombent plutôt à la femme). La variable V4-1 remonte dans F2 positif et recule sur F1 vers les femmes très opposées au travail féminin. La variable V4-2 descend vers une indifférence au rôle féminin.

Notons également la distinction du travail à temps partiel (2) ; l'option pour le travail à plein temps implique une position plus tranchée en faveur du travail féminin, mais elle indique également un souci accru d'émancipation de la femme.

- 
- L'écart-type des hommes sur le premier facteur dépasse celui des femmes (0.38 et 0.35).
  - V.1-1 travail à temps plein et partage total des tâches entre les conjoints.
  - V.1-2 travail et tâches domestiques inégalement répartis entre les conjoints.
  - V.3-1 femme active à plein temps ) en présence d'enfants petits.
  - V.3-2 femme active à mi-temps )
  - V.4-1 femme active à plein temps ) en présence d'enfants scolarisés.
  - V.4-2 femme active à mi-temps )



En résumé le premier plan factoriel décrit les attitudes à l'égard du travail féminin et des rôles traditionnels ; les deux premiers facteurs distinguent quatre groupes d'attitudes très nets que décrit le schéma 1.

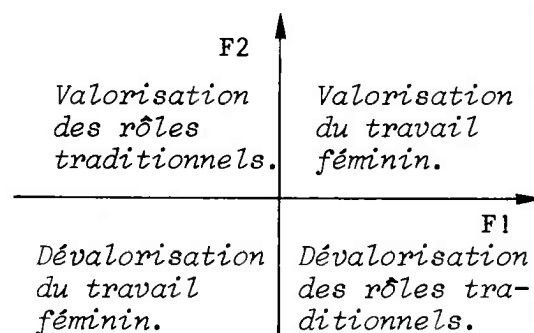


Schéma 1

### 1.3 - Comparaison entre analyses.

L'attitude des femmes à l'égard du travail a été décrite dans le rapport intermédiaire n°1. La plupart des questions utilisées se recoupent dans les deux analyses, mais la méthode diffère ; il est très intéressant d'en comparer les résultats. Dans le premier rapport, une question à quatre modalités donnait lieu à quatre variables ; les réponses extrêmes bien que rares, s'organisaient avec beaucoup de cohérence et emportaient le second axe qui oppose les attitudes modérées aux plus tranchées.

Les questions s'organisaient selon le schéma 2 que nous rappelons : deux paraboles tournées vers le bas et décalées entre elles indiquent l'attitude par rapport au travail féminin et aux rôles traditionnels.

L'analyse présentée dans ce chapitre porte sur des réponses moins détaillées ; regroupons donc les attitudes 1 et 2, A et B (observées avec des fréquences comparables) : leurs centres de gravité se situent sous le premier axe. Au contraire les attitudes 3 + 4 et C + D se situent en haut du second axe car les groupes 4 et D remportent très peu de suffrages et "ne font pas le poids" face à 3 et C. On observe alors le schéma 3 qui n'est autre que le symétrique du premier schéma par rapport au premier axe (1). Cette transformation n'a aucune valeur intrinsèque. Les analyses diffèrent par l'importance donnée dans l'une aux attitudes typées et significantes mais rares, alors que l'autre se situe au niveau des opinions de masse.

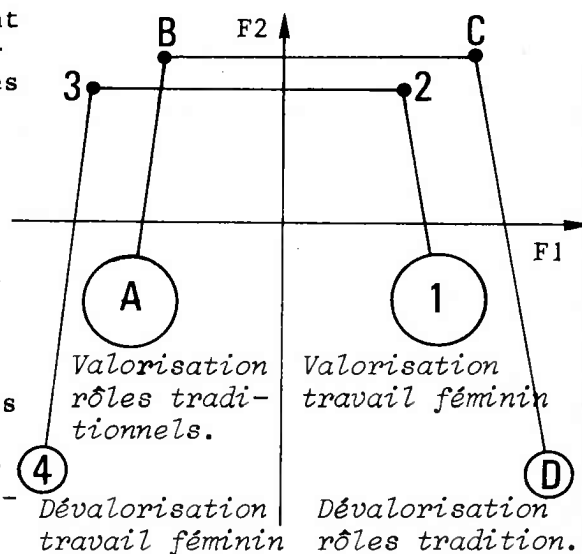


Schéma 2

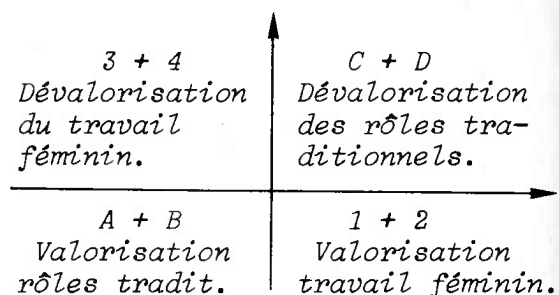


Schéma 3

- (1) - La corrélation entre seconds facteurs des deux analyses s'élève à -0.35. En éliminant la queue de distribution correspondant aux attitudes 4 et D, on rend la relation à peu près linéaire et la corrélation s'améliore un peu (-0.40).

## 2 - VARIATIONS DES CARACTERES SOCIO-ECONOMIQUES DES MENAGES LE LONG DES FACTEURS.

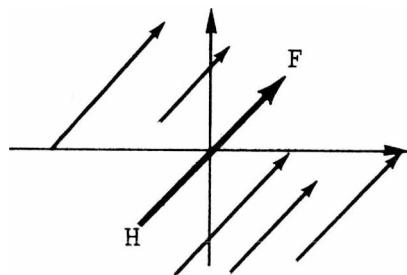
L'analyse confirme les deux observations émises à partir du modèle familial et du partage des tâches :

- les femmes, actives ou non, sont moins hostiles que leur mari au travail féminin (cf. flèches S2H S2F et S1H S1F du graphique 3).
- les femmes au foyer attribuent plus d'importance que leur mari à la valorisation du rôle de la femme. (La flèche S2H S2F a une composante non nulle sur le second axe).

Ajoutons que les femmes actives ne se distinguent pas de leur mari sur le second axe. (La flèche S1H S1F est parallèle au premier facteur). C'est l'indication qu'en général leurs désirs d'émancipation ne sont pas contrariés sur les thèmes de l'analyse : mais ça ne laisse rien préjuger des questions ignorées par cette étude.

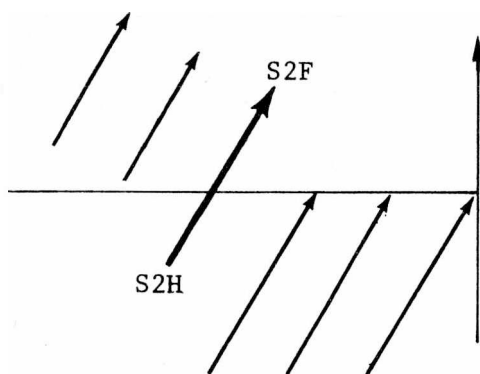
L'analyse factorielle dévoile une troisième observation :

- en descendant dans l'échelle sociale (1), s'accroît l'opposition au travail féminin et l'affirmation du rôle affectif de la femme. Sur le graphique 3, les flèches hommes-femmes sont translatées par catégories socio-professionnelles à partir de la flèche épaisse HF ; les manoeuvres se placent en haut à droite et les cadres supérieurs en bas à gauche, seule la catégorie 1 des indépendants échappe à cette loi : elle s'insère mal dans la hiérarchie sociale du fait de son hétérogénéité.

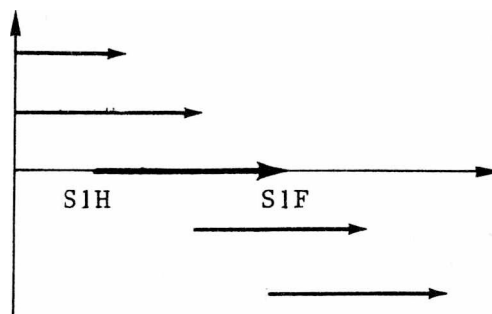


les manoeuvres se placent en haut à droite et les cadres supérieurs en bas à gauche, seule la catégorie 1 des indépendants échappe à cette loi : elle s'insère mal dans la hiérarchie sociale du fait de son hétérogénéité.

Ces trois observations demeurent lorsqu'on croise l'activité de la femme à la catégorie socio-professionnelle du père. Ainsi se juxtaposent sur le graphique 4 les deux schémas.



Femmes inactives



Femmes actives

- Cette échelle sociale est matérialisée par la C.S.P. du père en 7 classes :

C1 - indépendants (+ garçons de café)

C2 - Professions libérales, cadres supérieurs

C3 - Cadres moyens, maîtrise

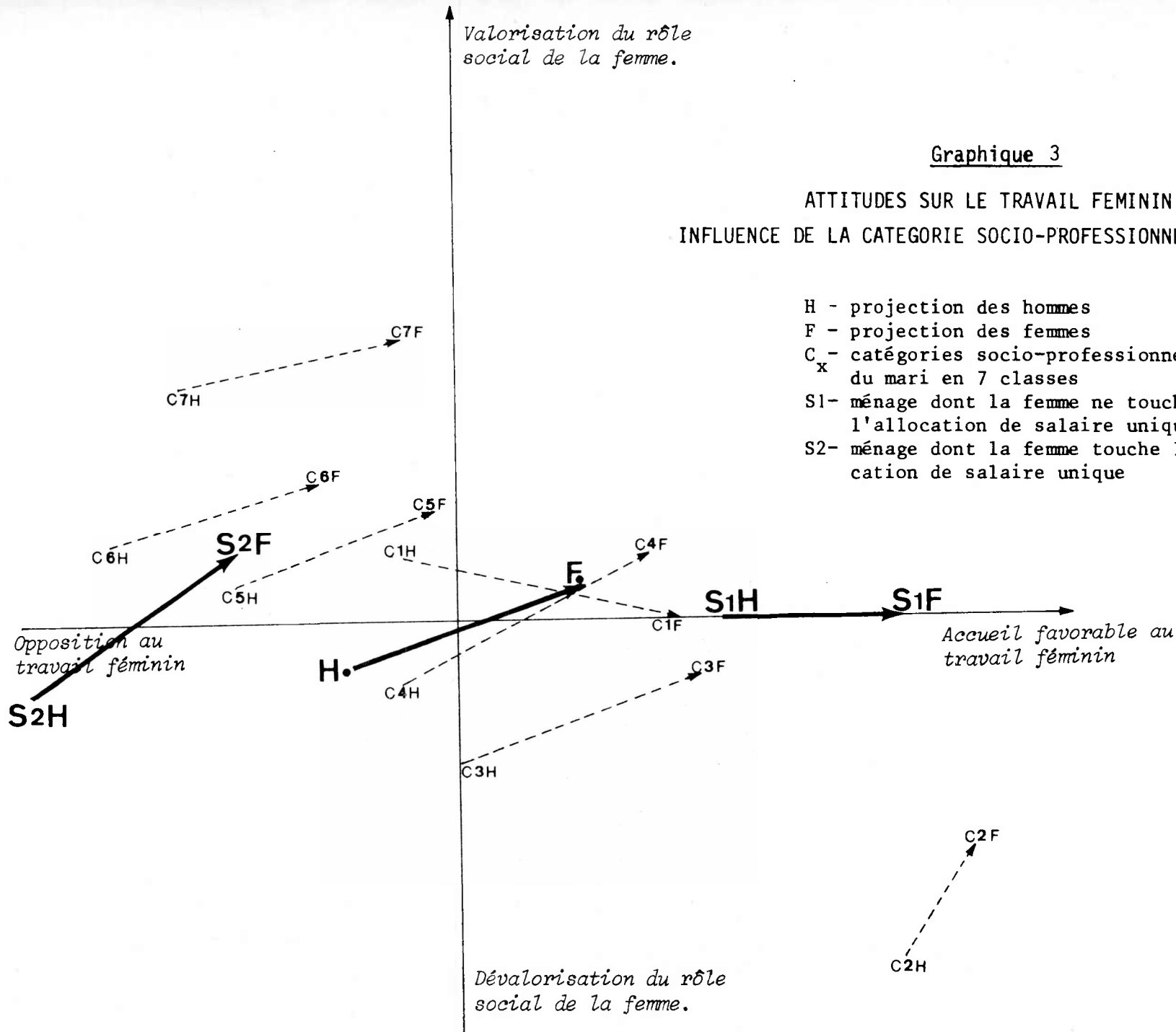
C4 - Employés - C5 - O.P, O.Q - C6 - O.S. - C7 - Manoeuvres, personnel de service.

Valorisation du rôle social de la femme.

Graphique 3

ATTITUDES SUR LE TRAVAIL FEMININ  
INFLUENCE DE LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU PERE

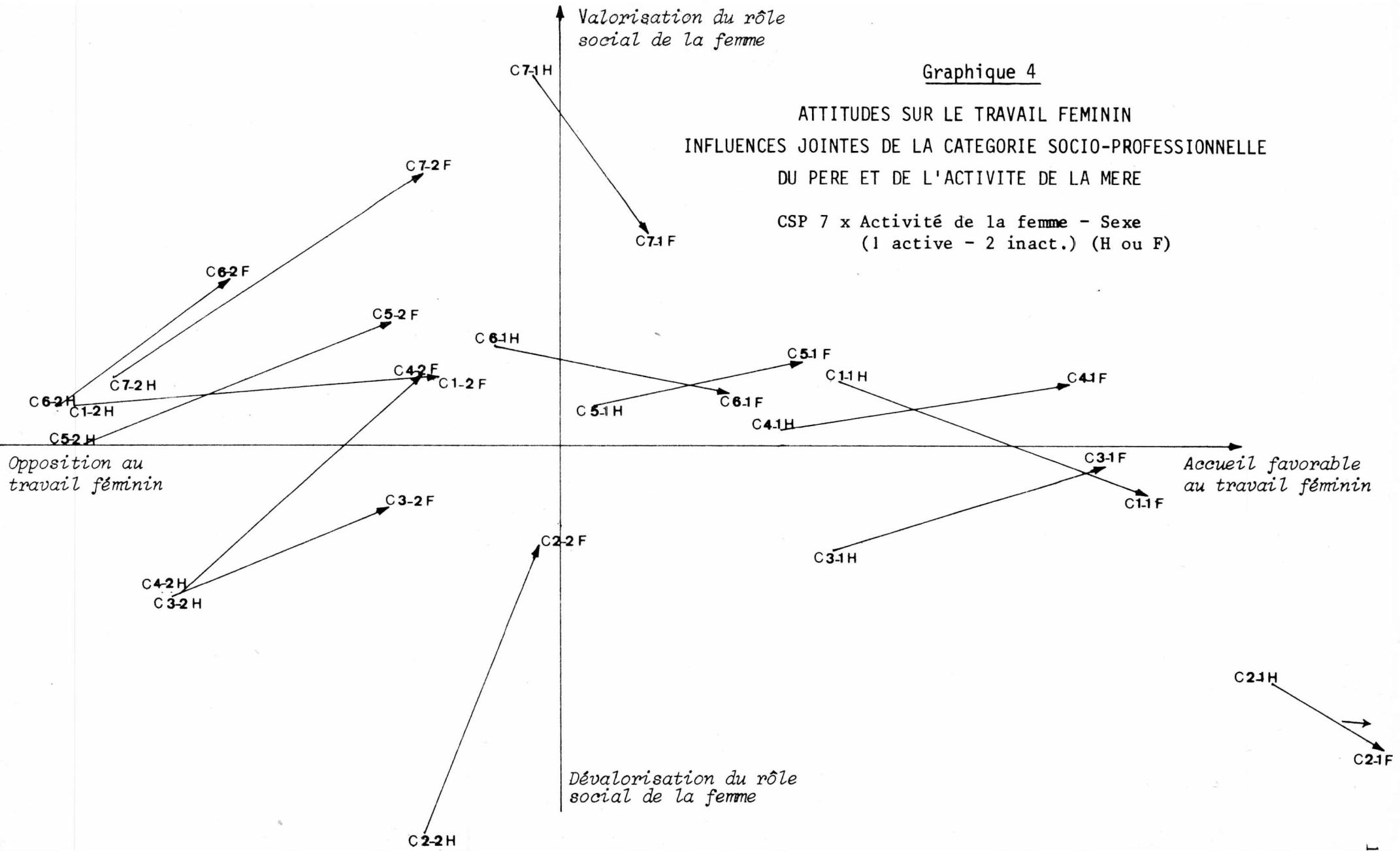
- H - projection des hommes
- F - projection des femmes
- C<sub>x</sub> - catégories socio-professionnelles du mari en 7 classes
- S1- ménage dont la femme ne touche pas l'allocation de salaire unique
- S2- ménage dont la femme touche l'allocation de salaire unique



Graphique 4

ATTITUDES SUR LE TRAVAIL FEMININ  
INFLUENCES JOINTES DE LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE  
DU PERE ET DE L'ACTIVITE DE LA MERE

CSP 7 x Activité de la femme - Sexe  
(1 active - 2 inact.) (H ou F)



Interprétons ces observations statistiques, en commençant par la dernière :

- la disposition du couple à l'égard du travail féminin dépend surtout de la qualification professionnelle accessible à la femme (très liée à la catégorie socio-professionnelle du mari) ; car l'agrément du métier en dépend.

L'analyse de l'instruction de la femme confirme cette hypothèse : pour des femmes de même niveau d'études, pouvant donc prétendre à un travail de même qualification, celles dont les maris culminent dans la hiérarchie sociale ne se distinguent pas des autres pour leur opinion sur le travail féminin, et leur mari non plus. Ceci illustre que c'est d'abord la qualification de la femme et non la classe sociale qui détermine les attitudes des deux conjoints. Une nuance subsiste : à qualification égale, les femmes qui ont cessé définitivement leur activité professionnelle sont plus opposées au travail féminin que celles qui désirent le reprendre et leurs maris réagissent de même. C'est une lapalissade, mais elle confirme l'existence d'autres facteurs influents, fussent-ils de moindre ampleur. Il serait intéressant de repérer les différences sociologiques entre ces deux catégories de femmes : c'est leur attachement au rôle traditionnel qui probablement les distingue sur la question du travail féminin.

- la femme au foyer justifie son inactivité professionnelle par son rôle d'éducatrice et d'animatrice ; la femme active partage par nécessité cette responsabilité avec son mari et n'idéalise donc pas ce rôle moral. La translation observée le long du second axe correspond à un plus grand attachement des couples ouvriers aux rôles traditionnels.
- l'hostilité des maris au travail féminin fait l'objet d'un paragraphe ultérieur.

Un certain nombre de variables exerce une influence sur le second axe : les enquêtés pratiquant une religion se situent beaucoup plus bas que ceux de même profession qui se disent sans religion ou non pratiquants. Ce résultat est valable à tous les niveaux de l'échelle sociale. La participation à un syndicat ou à une association familiale se manifeste par un effet allant dans le même sens, mais plus discret.

Dans un autre domaine, les parents d'un enfant en bas âge se situent plus bas sur le second facteur que ceux d'enfants scolarisés. Ce résultat est encore valable pour toutes les professions ; il ne tient pas à l'âge moins avancé des parents de jeunes enfants ; car en fixant l'âge du benjamin de la famille, celui de la mère n'influe pas sur le second facteur. Notons cependant que cette distinction selon l'âge des enfants concerne surtout les mères de moins de 35 ans.

L'âge et le nombre des enfants n'exercent aucune influence sur le premier facteur ; ceci en précise l'interprétation : il exprime l'attitude du couple sur le travail féminin en général et non en rapport avec la situation concrète du ménage, ses contraintes économiques et familiales. Ce sens est clair pour certaines questions (travail féminin en présence de jeunes enfants ou d'enfants scolarisés) ; il subsiste dans l'analyse globale. Grâce à cette précision, nous allons mesurer l'influence de la contrainte économique sur l'activité de la femme, la liberté de ce choix à travers l'échelle sociale.

### 3 - LA LIBERTE DES FEMMES FACE AU CHOIX DE LEUR ACTIVITE

Dans chaque strate sociale les femmes engagées dans la vie professionnelle et leurs maris apprécient plus fréquemment le travail féminin que les autres ménages (1).

Mais ne nous leurrions pas : beaucoup de femmes travaillent malgré elles, alors que d'autres, à qui le travail ne déplairait pas, restent au foyer. Car ce choix est soumis aux contraintes du budget, de l'éducation et de la garde des enfants, sans oublier la pression culturelle et souvent familiale. Nous allons mesurer l'évolution de cette liberté à travers les catégories socio-professionnelles, par les coefficients de corrélation entre l'activité féminine et l'attitude, mesurée par le premier facteur.

Catégories professionnelles	Hommes	Femmes
Professions libérales, cadres supérieurs	0.335	0.370
Cadres moyens, maîtrise	0.220	0.265
Employés	0.220	0.250
Ouvriers qualifiés ou professionnels	0.220	0.160
Ouvriers spécialisés	0.195	0.180
Manoeuvres, personnel de service	0.195	0.085

L'effondrement de ce coefficient à travers l'échelle sociale est caractéristique de l'inégalité des femmes face au choix de leur activité, de l'obligation de beaucoup de femmes d'ouvriers d'exercer une profession qui les rebute totalement.

1) - La corrélation entre le premier facteur et l'activité féminine s'élève à 0.365 pour les hommes et à 0.375 pour les femmes ; elle est nettement positive.

Il s'agit du coefficient de corrélation entre le premier facteur et la variable valant 0 si la femme travaille, 1 sinon ; ce coefficient est encore identique au rapport de l'écart-type expliqué par le découpage en femmes actives et au foyer à l'écart-type du facteur.

$$\rho = \frac{\sqrt{f(1-f)}(\bar{F}_1 - \bar{F}_2)}{\sigma_F} \quad f \text{ est le taux d'activité féminine.}$$

La faiblesse de cette corrélation pourrait résulter d'une instabilité du facteur ; mais il exprime surtout que l'inclination au travail féminin ne prime pas dans la détermination de l'activité féminine. Rassurons nous sur la solidité de notre indice. La corrélation entre l'activité féminine et les questions d'opinion isolées ne s'élève qu'à 0.17 pour le modèle familial et 0.135 pour le travail en présence de jeunes enfants. La fusion de ces 21 items en un seul facteur écrase l'aléa de chaque question et relève considérablement la corrélation.

Rappelons que la corrélation entre deux variables codées (0, 1) est analogue à un  $\chi^2$ , nul en cas d'indépendance des questions.

#### 4 - L'OPPOSITION DES HOMMES AU TRAVAIL FEMININ

Cette opposition est manifeste : nous avons déjà constaté le décalage sur le premier facteur des moyennes entre les deux sexes (cf. graphique 3); la distribution de ce facteur en quatre classes donne une idée plus nette encore de la position en retrait des hommes. Ils sont beaucoup plus nombreux que les femmes dans le premier groupe rassemblant les enquêtés les plus opposés à l'activité professionnelle de la femme et beaucoup plus rares dans le quatrième, formé des plus chauds partisans du travail féminin.

Répartition des enquêtés en 4 classes de plus en plus favorables au travail féminin.

	Premier facteur.			
	1	2	3	4
Hommes	33%	25%	19%	23%
Femmes	22%	26%	22%	32%

Recherchons-en la raison : c'est d'abord le niveau de qualification qui détermine l'intérêt qu'une femme trouve dans l'exercice d'un métier. Or la translation des attitudes à travers les catégories socio-professionnelles est sensiblement identique pour les deux sexes : les deux époux sont également conscients de l'attrait de la vie professionnelle pour la femme. Ils apprécient de manière identique le poids des charges familiales; l'homme ne bénéficie pas d'une meilleure intelligence des conséquences du travail sur sa femme.

Ses craintes le concernent donc personnellement : il redoute une nouvelle répartition des rôles familiaux, ou une perte de prestige social, s'il n'assure pas seul la subsistance de la famille ; cette dernière devrait être plus vive chez les cadres ; or ce n'est pas ce qui apparaît en première analyse ; le retrait des cadres par rapport à leurs femmes sur le premier facteur n'est pas plus important que dans les autres catégories.

Précisons l'interprétation du premier facteur pour chacun des sexes : l'attitude des femmes ne tient compte que de l'intérêt qu'elles trouvent à sortir du foyer pour exercer une profession ; les hommes intègrent, semble-t-il, davantage la surcharge matérielle occasionnée par le travail de leur femme : à qualification égale de la femme, les pères d'enfants non scolarisés sont un peu plus réticents au travail féminin que les autres mais pas leur femme.

La corrélation entre l'attitude des deux conjoints ne dépasse pas 0.52. La position en retrait des hommes ne se réduit donc pas à un facteur constant de domination de la femme par le sexe qui se croit fort ; il s'y ajoute une forte fluctuation, qui provoque certainement des tensions dans les couples.

Parmi les 464 femmes les mieux disposées à l'égard du travail, les 134 d'entre elles qui restent au foyer sont celles dont les maris seraient très opposés à leur travail. Il y a donc pour ces femmes coïncidence entre leur inactivité professionnelle et l'opposition de leur mari. Bien que l'attitude de la femme soit plutôt mieux liée à son travail que celle du mari, celui-ci peut bloquer la voie du travail à son épouse (1).

On remarque sur le tableau de gauche que le taux d'activité féminine croît en fonction des deux attitudes (vers la droite quand la femme y est de plus en plus favorable, vers le bas pour le mari). Incontestablement la femme ne prend pas seule la décision de son activité.

		Attitude féminine			
		1	2	3	4
Attitude masculine	1	16.4	28.8	37.8	55.8
	2	35.6	36.3	53.1	68.3
	3	36.4	52.8	62.7	74.7
	4	33.3 (2)	74.3	65.6	80.0
		Taux d'activité			

		Femmes				
Hommes	177	145	90	43	455	
	73	114	81	82	350	
	33	72	67	95	267	
	15	35	61	200	311	
	298	366	299	420	1383	
		Effectifs de la strate				

En observant le tableau du paragraphe 3, on constate que dans les milieux de cadres et d'employés, c'est l'attitude de la femme qui est la mieux liée à son activité, mais chez les ouvriers c'est celle de l'homme. Ce résultat très net s'interprète sans peine : l'ouvrier poussé par la pression économique modère son opposition au travail féminin ; sa femme consciente du travail rebutant qu'elle pourrait effectuer préférerait rester à la maison ; mais c'est la voix de la nécessité qui l'emporte, dans le cas présent celle de l'homme. Dans les milieux de cadres, la femme est assez encline à travailler et son mari n'a pas de raison avouable de l'en empêcher, c'est l'avis de la femme qui prévaut.

) - Il n'y a pas redondance d'information entre l'attitude du mari et de la femme. La corrélation multiple des deux attitudes avec l'activité féminine est de 0.42, significativement supérieure aux corrélations simples de 0.365 et 0.375. La corrélation partielle de 0.19 est significative.

Nous avons également calculé la corrélation entre l'attitude moyenne du couple et l'activité de la femme, elle est proche de 0.40 : c'est un meilleur indicateur que l'attitude de chaque conjoint : en tant que moyenne des deux positions c'est un indicateur plus stable ; mais surtout la décision de l'activité de la femme tient compte des deux opinions du ménage.

Enfin, la seconde analyse des correspondances donne des corrélations un peu plus élevées, ce qui est une indication de sa meilleure qualité (cf. II-1.0 page 7).

) - Ce taux de 33.3% n'est pas significativement plus faible que 36.4%, car cette strate ne comporte que 15 ménages.



## 5 - LES CONFLITS DANS LE COUPLE SUR LE TRAVAIL FEMININ

La position très réticente des hommes pour le travail féminin entretient un conflit latent dans les couples : nous allons dépasser la comparaison d'attitudes entre les sexes qui nécessite seulement deux échantillons comparables d'hommes et de femmes, pour observer ce désaccord dans chaque ménage.

Un mode d'analyse possible réside dans l'examen de la différence des positions de l'homme et de la femme sur chaque axe factoriel. Cette méthode a l'avantage d'être directement réalisable, mais pour notre problème, elle n'est pas parfaitement correcte car c'est juger des désaccords dans le couple avec un indicateur basé sur ce qui différencie le plus les attitudes de ménages différents, par exemple d'une famille d'ouvriers et d'une famille de cadres : ce n'est pas notre problème. Les facteurs utilisés devraient ne décrire que les différences d'attitudes dans le couple, éliminant la position sociale du couple.

Cette méthode s'inspire de la méthode des correspondances locales de Ludovic LEBART. Nous craignons que l'aspect milieu social efface des sources de désaccords qui ne relèvent que de la relation du couple, c'est-à-dire que les questions qui illustrent le désaccord le plus fort entre conjoints ne soient pas les mêmes qu'entre personnes de milieux différents (1).

1) - Rappelons la méthode d'analyse des correspondances locales (Contrat CORDES : Recherche sur la description automatique des données socio-économiques, pages 166-177).

L'analyse des correspondances de la répartition des catégories sociales dans PARIS indiquait que les étudiants résident dans des quartiers très différents des cadres et professions libérales, car ils se regroupent beaucoup dans le Quartier Latin. L'analyse des correspondances locales révélait que dans chaque quartier les étudiants habitaient des îlots semblables à ceux des cadres et professions libérales. Le phénomène Quartier Latin écrasait la constatation que les étudiants se recrutent dans les catégories les plus aisées.

Nous craignons de même que l'aspect milieu social efface des sources de conflit qui relèvent seulement de la vie du couple.

La méthode préconisée par LEBART consiste non à diagonaliser la matrice de covariance mais la matrice des covariances locales ; une expression moins usuelle de l'élément  $V_{jj'}$  de la matrice de covariance est :

$$V_{jj'} = \sum_{(i, i')} P_i P_{i'} (x_{ij} - x_{i'j})(x_{ij'} - x_{i'j'}) = \sum_i P_i (x_{ij} - \bar{x}_{j'}) (x_{ij'} - \bar{x}_{j'})$$

La covariance locale de  $j$  et  $j'$  consiste à ne sommer que sur des couples d'îlots  $i$  et  $i'$  qui se trouvent dans le même quartier.

Pour nous, il resterait seulement 1383 termes correspondant aux 1383 couples analysés : la relation de proximité retenue est le mariage !

### 5.1 - Description du tableau analysé.

Nous nous sommes un peu écartés de cette méthode pour deux raisons : elle ne permet pas la représentation simultanée des deux espaces mais étudie seulement la déformation des relations locales dans l'espace des variables ; ainsi on ne peut pas projeter les ménages ni les groupes sociaux.

N'interviennent dans notre analyse que les différences dans les réponses des époux. Prenons la variable VI valant 1 si l'individu a choisi le modèle familial où la femme travaille et 0 sinon ; la différence VIH - VIF vaut -1 si seule la femme a choisi ce modèle, 0 si le couple est d'accord, 1 si le mari prône le travail féminin contre l'avis de sa femme.

La méthode choisie finalement consiste à associer à chaque question 3 variables correspondant à ces trois positions ; pour chaque ménage une seule variable prend la valeur 1, les deux autres sont nulles.

On génère un tableau de 63 variables à partir des 21 questions sur le travail féminin, dont les réponses ont été regroupées de manière à présenter une alternative simple.

Remarquons l'influence du codage retenu ; en croisant les attitudes de l'homme et de la femme sur le travail féminin on obtient quatre possibilités (homme pour et femme contre, femme pour et homme contre, tous deux pour, tous deux contre).

Du fait des variations d'attitudes selon les milieux professionnels, la troisième éventualité regroupe surtout des cadres et la quatrième, des ouvriers. En les rassemblant, nous éliminons cette source de variations déjà observée et qui n'a rien à voir avec la relation du couple.

L'analyse des correspondances du désaccord distingue sur le premier axe à droite les couples dont la femme est beaucoup plus favorable au travail féminin que le mari ; à gauche ce sont les couples en conflit parce que le mari y est plus favorable que son épouse. Au centre se trouvent les couples d'accord sur ce sujet (graphique page 23) (1).

---

(1) - Les variables prenant la valeur 1 en cas d'accord des époux sur une question (et 0 sinon) ont été introduites de sorte que tous les couples aient le même poids dans l'analyse, qu'ils soient souvent du même avis ou non. Elles contribuent très peu à déterminer les facteurs ; l'analyse porte bien sur les formes du désaccord et non sur l'opposition accord-désaccord. Remarquons que ces variables se situent sur la partie gauche du graphique : un couple du même avis sur une question, mais en désaccord sur d'autres a de bonnes chances de voir le mari prendre parti pour le travail féminin et sa femme contre.

## CONFLITS DANS LE COUPLE AU SUJET

## DU TRAVAIL FÉMININ (T.F.).

21 questions analysées

★ Femme d'accord, mari opposé

■ Accord des conjoints

● Mari d'accord, femme opposée

01 - Dans une famille idéale, la femme exerce une profession.  
 02 - Toutes les tâches domestiques peuvent être partagées entre les conjoints.

03 - Le T.F. est possible avec des enfants petits.

04 - Le T.F. est possible avec des enfants scolarisés.

05 - La femme ne s'épanouit pas que dans la maternité.

06 - Les femmes au foyer sont isolées.

07 - Le T.F. ne nuit pas à l'ambiance du foyer.

08 - Le T.F. accroît le rôle social de la femme.

09 - Le T.F. ne diminue pas le rôle du mari.

10 - Le T.F. développe les facultés de la femme.

11 - Le T.F. n'accroît pas les risques de divorce.

12 - Le T.F. favorise la compréhension des grands enfants.

13 - Le Salaire Unique est une rémunération pour la mère.

14 - Les carrières féminines ne sont pas limitées.

15 - La femme doit disposer de ressources personnelles.

16 - La recherche du confort incite peu au travail féminin.

17 - L'enfant à la maternelle ne manque pas d'affection.

18 - Un couple sans enfant peut s'épanouir pleinement.

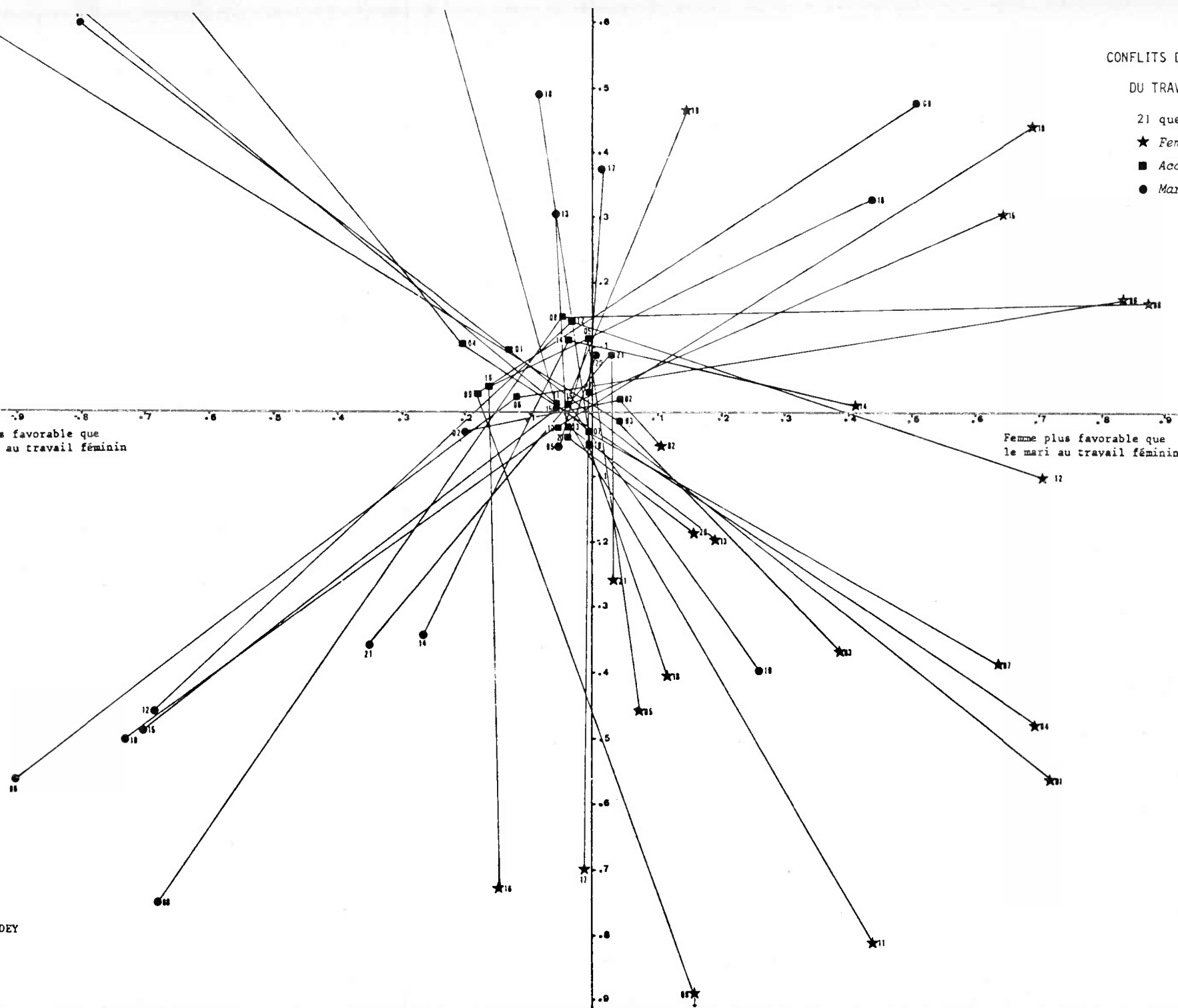
19 - Le rôle de chef de famille revient aux deux conjoints.

20 - Face à la contestation des enfants, le dialogue est préférable à l'autorité.

21 - Les femmes sont aptes à exercer tous les métiers.

Mari plus favorable que  
la femme au travail féminin

Femme plus favorable que  
le mari au travail féminin



Sur le second axe, nous voyons se séparer les opinions sur le travail féminin selon qu'elles prennent pour critère l'épanouissement de la femme ou le bien-être de la famille. Dans le premier cas, on voit l'isolement de la femme au foyer (06), le développement des facultés dans le travail (10), la nécessité de ressources personnelles (15), son rôle dans la société. Pour le second, l'empêchement de travailler à cause des enfants, l'ambiance du foyer, les risques de divorce, le déséquilibre affectif de l'enfant à la maternelle, la recherche du confort, la diminution du rôle du mari. D'ailleurs l'écart de ces deux groupes de variables est beaucoup plus net lorsque le mari est plus favorable au travail féminin, que dans la situation contraire.

## 5.2 - Stabilité de l'analyse (Methodologie)

Avant d'exploiter cette analyse, nous en avons examiné la stabilité statistique : il s'agit d'une information plus fragile que l'attitude du couple elle-même. Souvenons-nous donc que l'accord d'un couple formé au hasard a été estimé à 55 questions sur 135 ; pour un couple réel à 70. Cet accroissement nous donne une indication de l'information retenue lorsqu'on élimine celle apportée par le consensus social. Ou encore, la matrice de covariance s'estimait à partir des  $C_{2766}^2$  paires d'individus de l'échantillon (soit 3.8 millions) et ici à partir de 1383 couples disjoints deux à deux. La stabilité des facteurs doit être vérifiée.

Nous avons partagé les ménages en deux sous-échantillons homogènes de même taille. Nous avons recherché les facteurs dans les deux groupes de manière à les comparer. Nous pouvons alors vérifier si les variables se projettent aux mêmes endroits dans les espaces. Mais il nous a paru plus sérieux de projeter les individus du premier échantillon en individus supplémentaires dans le second espace, dont ils n'avaient pas contribué à déterminer les axes. Nous avons obtenu pour chaque facteur la corrélation entre les positions du même ménage dans les deux analyses :

Premiers facteurs : 0.93  
 Deuxièmes facteurs : 0.65  
 Troisièmes facteurs : 0.15  
 Quatrièmes facteurs : 0.17

Pour un sous-échantillon de 690 observations, le premier axe est bien stable et le second existe toujours avec une grosse modification. La perturbation entre premiers axes d'une part et entre seconds axes pourrait être non pas une perte d'information au niveau des deux facteurs mais une substitution entre eux, une rotation des axes dans le premier plan factoriel. Chaque axe peut changer de signification, l'information du premier plan restant la même. Présentement ce n'est pas le cas : les coefficients de corrélation canonique sont strictement égaux à 0.93 et 0.65 (1), la perturbation est entièrement aléatoire.

- 
- L'analyse canonique de deux espaces est la recherche des deux combinaisons des deux espaces les mieux corrélées entre elles, on obtient dans chaque sous-échantillon le premier facteur de l'analyse des correspondances. Ce qui signifie que le second facteur d'une analyse n'apporte aucune information sur le premier de l'autre groupe et réciproquement. Géométrie c'est la recherche des deux droites dans les deux plans formant l'angle minimum, appelé angle des deux plans, dont le cosinus est le coefficient de corrélation canonique.

Le même exercice pratiqué sur un demi échantillon et l'échantillon total donne entre premiers facteurs une corrélation de 0.99, puis 0.85, la corrélation est beaucoup plus forte, mais il n'y a plus indépendance dans la détermination des directions factorielles ; ce test n'a plus la même signification.

### 5.3 - Nécessité a posteriori de cette méthode d'analyse du désaccord.

Pour décrire le désaccord d'un couple, deux méthodes se présenteraient :

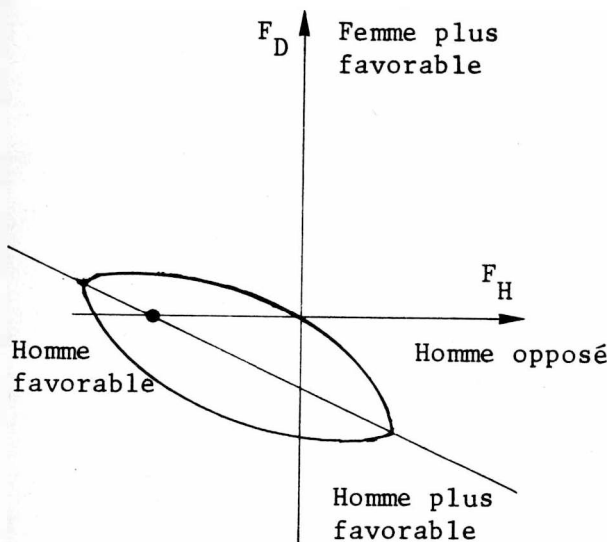
- effectuer une nouvelle analyse des correspondances sur le tableau des désaccords (Facteur  $F_D$ )
- prendre la différence  $\Delta F$  des projections des conjoints directement sur les facteurs de l'analyse des attitudes.

Cette seconde voie est directe mais, semble-t-il, moins adaptée. Les calculs confirment cette restriction : le premier facteur du désaccord  $F_{D1}$  est bien corrélé avec  $\Delta F_1$  ( $r = 0.91$ ), mais est lié aussi à  $\Delta F_2$  différence des conjoints sur le second facteur de l'analyse des attitudes ( $r = 0.41$ , corrélation multiple  $\rho = 0.95$ ); ceci illustre que le désaccord des conjoints sur l'activité professionnelle de la femme n'est pas distinct du conflit pour la répartition des rôles que décrit le second facteur.

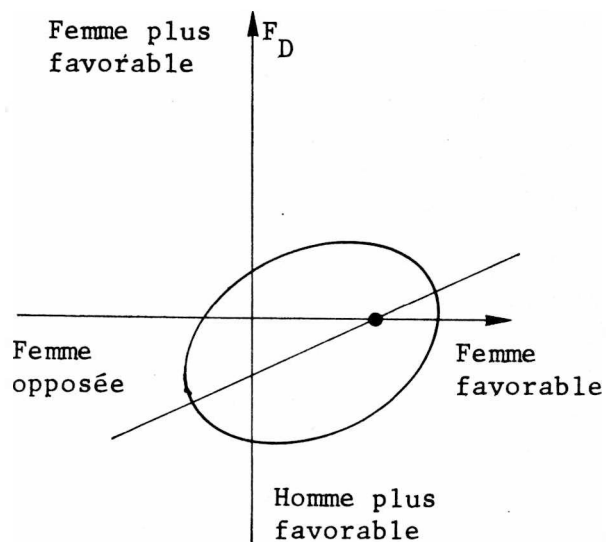
### 5.4 - Relation entre l'attitude de chaque sexe et le désaccord dans le couple

Il serait inexact d'interpréter que la position des femmes à l'égard du travail féminin est plus favorable en se déplaçant sur l'axe de la droite vers la gauche. Certes, à l'extrême droite toutes les femmes sont contre le travail féminin et à l'extrême gauche, favorables mais les femmes qui se situent au centre sont d'accord avec leur mari sur une position quelconque. Précisément, pour analyser le désaccord nous avons voulu éliminer l'aspect catégorie sociale, or les couples de cadres s'accordent plus pour le travail féminin et ceux d'ouvriers davantage contre ; cette hétérogénéité du premier axe était donc souhaitée.

Malgré celle-ci, le désaccord n'est pas indépendant de l'attitude du mari ou de la femme : comme les hommes sont plus fortement opposés au travail féminin, les plus réfractaires d'entre eux ne peuvent entrer en conflit que si leur épouse est mieux disposée qu'eux à l'égard d'une vie professionnelle ; le contraire est impossible. Le premier facteur de l'analyse de l'attitude pour les hommes est corrélé négativement avec le premier facteur de l'analyse du désaccord ( $\rho = -0.67$ ). La relation est inverse lorsqu'on s'intéresse à l'attitude des femmes ( $\rho = +0.28$ ) ; mais on observe que l'existence d'un conflit est nettement mieux liée à l'attitude de l'homme.



$$\rho = -0.67$$



$$\rho = +0.28$$

La position de l'homme engendre davantage de conflits. C'est lui qui apporte la "zizanie" dans le couple. Cela résulte du fait déjà signalé que son attitude varie avec une amplitude supérieure à celle de la femme : l'homme adopte des positions plus extrêmes que la femme.

Il résulte encore du plus fort écart-type de l'attitude masculine que l'attitude moyenne du couple est légèrement corrélée négativement au désaccord : dans un couple très opposé au travail féminin, s'il entre en conflit, l'homme y sera souvent plus opposé que sa femme ( $\rho = -0.18$ ).

### 5.5 - Invariance relative des facteurs en fonction des catégories professionnelles.

Pour éviter toute confusion, précisons que ces résultats ne concernent que les couples en fort désaccord sur le statut professionnel de la femme.

La profession du mari influe très peu sur les formes de conflit nées à propos du travail féminin. La faiblesse de la corrélation entre les facteurs et la profession du père saute aux yeux de prime abord ; les ouvriers qualifiés, employés, manoeuvres et indépendants se superposent pratiquement (graphique 6). Seuls les cadres supérieurs occupent une position nettement différenciée : chez eux les conflits naissent souvent de la faveur du mari pour

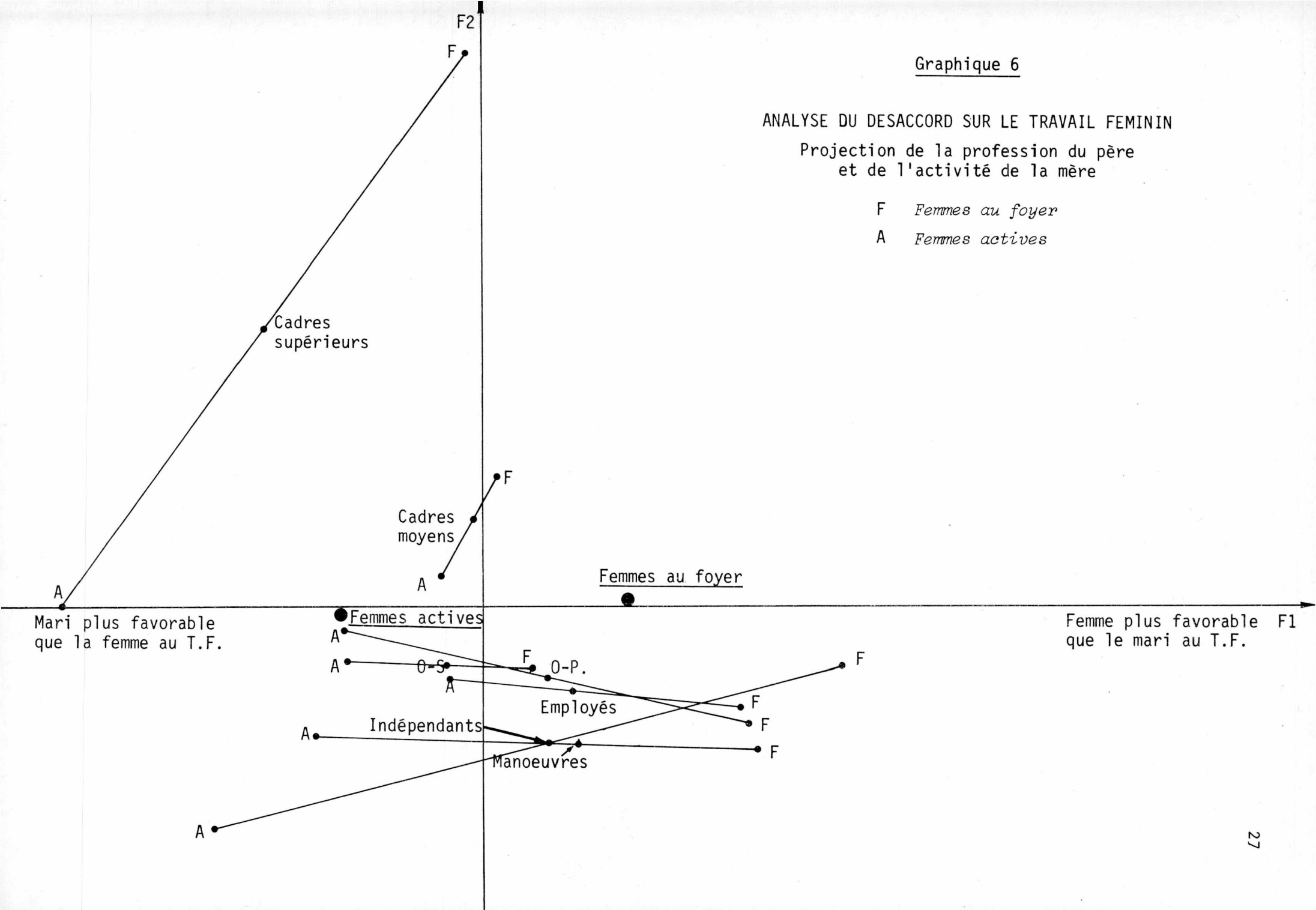
Graphique 6

ANALYSE DU DESACCORD SUR LE TRAVAIL FEMININ

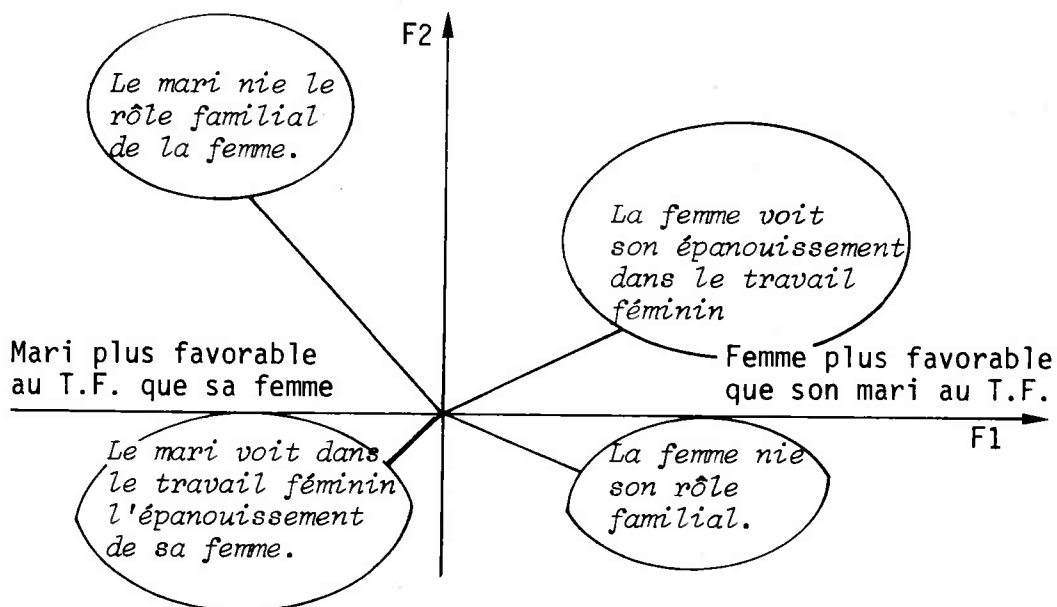
Projection de la profession du père  
et de l'activité de la mère

F Femmes au foyer

A Femmes actives



le travail féminin ; cet engouement des hommes cadres supérieurs va de pair avec la négation du rôle familial de la femme et ignore toute préoccupation d'épanouissement ; cette attitude conflictuelle précise le sens du faible écart des cadres supérieurs et de leur épouse sur le graphique 3 ; c'est une dévalorisation extrême du rôle familial de leur épouse qu'illustre le graphique 6.



Le statut d'activité de la femme manifeste une influence notable : bien souvent en cas de conflit avec leur mari, les femmes actives rejettent violemment le travail féminin, et ce sont au contraire les inactives qui plaident pour ce statut. Il semble donc que ce soit l'opinion du mari qui l'emporte dans leurs querelles et nous avons vu que c'est souvent son attitude intransigente qui les provoque. Mais l'attitude des cadres supérieurs est très hétérogène : lorsque la femme travaille, le mari est beaucoup plus favorable qu'elle au travail féminin, sans opter pour l'épanouissement dans la profession ou la négation des rôles traditionnels. Au contraire lorsque la femme est inactive, sans se démarquer par sa position sur la profession des femmes, l'homme nie très fortement le rôle spécifique de son épouse dans la famille.

Quand une mère de jeunes enfants a cessé le travail, son mari désirera rarement le lui voir reprendre ; les femmes qui souhaitent retravailler plus tard s'affrontent moins à leur mari que celles qui pensent cet arrêt définitif. C'est peut-être le signe que la décision de la durée de l'interruption a été prise par le mari.

Nous avons mis en évidence quelques variables qui influent sur la forme des conflits du couple à propos du travail féminin ; la plus sensible est l'activité présente de la femme ; il n'en demeure pas moins que les causes en sont très diverses et qu'il est impensable de trouver une variable qui à elle seule rende parfaitement compte de ce phénomène.



## CONCLUSION

L'enquête CNAF réunit les opinions du mari et de la femme sur les mêmes questions. Confronter ces réponses présente un double intérêt pour la méthode et le fond.

La recherche des thèmes sur lesquels les couples s'accordent le plus facilement donne une idée de leurs préoccupations premières et de la qualité technique de la question posée.

Les centres d'intérêt prioritaires varient selon le milieu social : lorsque le revenu est faible ou l'âge des conjoints élevé, le couple s'accorde surtout sur les problèmes d'aide aux familles et des obstacles à la natalité. Dans les cas contraire, c'est plutôt sur les questions touchant à l'évolution de la famille, à l'éducation sexuelle, aux participations à la vie sociale. Les couples dont la femme est active se distinguent par un accord plus fréquent et portant surtout sur ces derniers thèmes, ce qui manifeste leur intérêt pour ces questions.

Le travail féminin montre un problème sur lequel les prises de position des deux sexes sont très antinomiques. Dans tous les groupes sociaux, les hommes sont en moyenne plus opposés que leur épouse à l'exercice d'une profession par la femme. L'opinion de celle-ci a plus de poids que celle du mari dans les milieux de cadres et d'employés ; mais chez les ouvriers, la voix du mari exprime la pesanteur de la contrainte économique et c'est lui qui emporte la décision. L'analyse des tensions entre conjoints montre qu'en cas de crise aiguë l'influence du mari est prédominante dans la décision de l'activité de sa conjointe.

- - - - -

## Annexe 1

CONFRONTATION DES ATTITUDES DE L'HOMME ET DE LA FEMME  
A L'EGARD DU TRAVAIL FEMININ.

N° Variable	Résumé de la question	Fréquence de la réponse.	
		Hommes	Femmes
V.1	Modèle idéal de la famille : travail féminin à temps partiel ou complet Femme au foyer	32% 67%	45% 55%
V.2	Partage des tâches domestiques : répartition identique entre les conjoints Davantage de tâches pour la femme	40% 59%	33% 67%
V.3	Activités convenant aux mères d'enfants petits : travail à temps réduit au complet Au foyer	10% 89%	14% 84%
V.4	Activités convenant aux mères d'enfants scolarisés : travail à temps réduit ou complet Au foyer	60% 38%	82% 18%
V.5	Epanouissement maximum de la femme dans la maternité : pas très d'accord, pas du tout d'acc. Tout à fait d'acc. plutôt d'accord	24% 75%	23% 77%
V.6	Isolement des femmes au foyer : tout à fait d'acc. plutôt d'accord Pas très d'accord, pas du tout d'acc.	41% 58%	53% 47%
V.7	Ambiance du foyer préférable si femme présente : pas très d'accord pas du tout d'acc. Tout à fait d'acc. plutôt d'accord	19% 80%	22% 78%
V.8	Travail féminin = rôle dans la société : tout à fait d'acc. plutôt d'accord Pas très d'accord pas du tout d'acc.	64% 36%	68% 30%
V.9	Travail féminin = diminution du rôle du mari : pas très d'accord pas du tout d'acc. Tout à fait d'acc. plutôt d'accord	72% 17%	68% 31%

N° Variable	Résumé de la question	Fréquence de la réponse	
		Hommes	Femmes
V.10	Travail féminin = dévelop- pement des facultés		
	tout à fait d'acc.	43%	51%
	plutôt d'accord		
	Pas très d'accord	55%	49%
	pas du tout d'acc.		
V.11	Travail féminin = risque accru de divorce		
	: non	53%	55%
	oui	45%	44%
V.12	Travail féminin = compré- hension meilleure des pro- blèmes des grands enfants		
	: oui	56%	59%
	non	34%	31%
V.13	Allocation de salaire unique		
	: rétribution de la femme qui élève ses enfants	64%	57%
	Compensation de salaire pour la femme au foyer	37%	39%
V.14	Les carrières offertes aux femmes sont plutôt limitées:		
	tout à fait d'acc.	55%	55%
	plutôt d'accord		
	Pas très d'accord	44%	44%
	pas du tout d'acc.		
V.15	Importance des ressources personnelles pour la femme		
	: tout à fait d'acc.	35%	45%
	plutôt d'accord		
	Pas très d'accord	64%	54%
	pas du tout d'acc.		
V.16	Désir confort = incitation au travail féminin		
	: parfois, rarement, jamais	44%	31%
	raison très import	56%	69%
V.17	La maternelle déséquilibre affectivement l'enfant		
	: non	82%	75%
	oui	17%	24%
V.18	Possibilité d'épanouisse- ment d'un couple sans enf		
	: oui	30%	25%
	non	69%	70%
V.19	Rôle du chef de famille		
	: au mari seul	20%	16%
	Partagé entre les deux conjoints	80%	84%
V.20	Attitude face à la contes- tation des enfants		
	: fermer les yeux ou dialoguer	79%	80%
	Faire preuve d'au- torité	20%	19%
V.21	Aptitude féminine à exer- cer n'importe quel métier		
	: oui tous les mé- tiers	15%	18%
	certains plus par- ticulièrement	85%	82%

## ANALYSE DU DESACCORD DANS LE COUPLE : FREQUENCE DES VARIABLES

	Mari d'accord Femme opposée	Conjoints d'accord	Femme d'accord Mari opposé.
01 - Dans une famille idéale, la femme exerce une profession.	11	64	23
02 - Toutes les tâches domestiques peuvent être partagées entre les conjoints.	23	60	15
03 - Le T.F. est possible avec des enfants petits.	6	83	9
04 - Le T.F. est possible avec des enfants scolarisés.	6	57	26
05 - La femme ne s'épanouit pas que dans la maternité.	16	66	14
06 - Les femmes au foyer sont isolées.	13	61	23
07 - Le T.F. ne nuit pas à l'ambiance du foyer.	11	75	14
08 - Le T.F. accroît le rôle social de la femme.	17	61	18
09 - Le T.F. ne diminue pas le rôle du mari.	21	66	11
10 - Le T.F. développe les facultés de la femme.	18	55	24
11 - Le T.F. n'accroît pas les risques de divorce.	17	61	18
12 - Le T.F. favorise la compréhension des grands enfants.	15	51	16
13 - Le Salaire Unique est une rémunération pour la mère.	23	54	14
14 - Les carrières féminines ne sont pas limitées.	22	55	20
15 - La femme doit disposer de ressources personnelles.	18	55	24
16 - La recherche du confort incite peu au travail féminin.	27	55	15
17 - L'enfant à la maternelle ne manque pas d'affection.	14	70	13
18 - Un couple sans enfant peut s'épanouir pleinement.	19	62	24
19 - Le rôle de chef de famille revient aux deux conjoints.	13	75	11
20 - Face à la contestation des enfants, le dialogue est préférable à l'autorité.	11	68	17
21 - Les femmes sont aptes à exercer tous les métiers.	9	76	13

